



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élus locaux : politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 76057

## Texte de la question

M. Aimé Kergueris attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la question de la retraite des anciens maires et maires adjoints. Après avoir consacré de longues années au service du bien public, au détriment de leur vie familiale et de leur vie professionnelle, les maires et maires adjoints aujourd'hui à la retraite ne touchent qu'une retraite dérisoire ou, pire, pas de retraite du tout. Cette situation, qui est indigne d'une démocratie, est le reflet du retard de la France dans le statut de l'élu local par rapport à ses pays voisins. C'est également un exemple concret qui contribue à expliquer le peu de participation de la société civile dans notre vie politique, car, que ce soit avant, en cours ou en fin de mandat, rien n'est fait pour favoriser les citoyens à s'engager dans la vie politique. Face à cette situation, que tout le monde déplore et qui prive la France d'une grande richesse, il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour donner enfin à notre pays un véritable statut de l'élu local et pour répondre au premier de nos devoirs, qui est d'assurer une retraite correcte à ceux qui se sont dévoués pour leur pays.

## Données clés

**Auteur :** [M. Aimé Kergueris](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76057

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 juin 2002, page 2488